

DIVISION DE LA GESTION
DES ENSEIGNANTS

DGE/FB/AK/DS/2007-2008 N°17-1

Affaire suivie par :

DGE.4

☎ : 01.30.83.43.86 ☎ : 01.30.83.46.89

DGE.5

☎ : 01 30 83.52.30 ☎ : 01.30.83.52.90

DGE.6

☎ : 01.30.83.43.51 ☎ : 01.30.83.46.84

DGE.7

☎ : 01.30.83.52.31 ☎ : 01.30.83.52.90

DGE.8

☎ : 01.30.83.43.51 ☎ : 01.30.83.50.08

Diffusion :

Pour attribution : A Pour information : I

I	IA		Ets Privés
I	Inspections		Universités
	CT - CM		IUT
	Chefs Div.		Gds étab. Sup.
	Chefs Serv.	I	IUFM
A	LYC		CROUS
A	CLG	I	CRDP
A	LP		DRONISEP
A	EREA/ERDP	I	DRJS
	CIO	I	SIEC
	APE (ass. Parents élèves)	I	Représentants des personnels
Autre : CNED			

Nature du document :

- nouveau
 modifié
 reconduit

Calendrier :

Date de la campagne

du 10 décembre 2007 au 9 février 2008

Retour des notices

le 19 février 2008

au rectorat

à l'IA, service

Le présent document comporte :

Circulaire 1 2 p
 Annexes 7 19 p
 Total 21 p

Versailles, le 7 décembre 2007

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE VERSAILLES
 CHANCELIER DES UNIVERSITES

A

MESDAMES ET MESSIEURS LES CHEFS D'ETABLISSEMENT

- Pour attribution -

MESDAMES ET MESSIEURS LES INSPECTEURS D'ACADEMIE, DIRECTEURS
 DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE

- Pour information -

Objet : Notation administrative année 2007-2008 des personnels :

- enseignants titulaires et stagiaires

- d'éducation titulaires

J'ai l'honneur de vous demander de procéder à la notation administrative des personnels cités en objet.

Je tiens à vous rappeler l'importance que j'attache à la notation administrative des personnels qui doit être un moment privilégié d'échange constructif sur la manière de servir de l'agent noté. J'appelle d'ailleurs votre attention sur l'intérêt d'anticiper cet entretien avec les intéressés dès l'apparition de problèmes ou la persistance de ceux-ci.

Je souhaite que la cohérence et la transparence président à tous les stades de la procédure.

1) Vous devrez saisir dans l'application GEP intranet :

- une appréciation évaluative (pavés) allant de « Très bien » à « Médiocre »
- une appréciation littérale, objective, formulée de manière explicite et en cohérence avec la proposition de note et l'appréciation évaluative
- une proposition de note chiffrée selon une grille établie pour chaque corps (annexes 4-1 à 4-7)

Calendrier : du 10 décembre 2007 au 9 février 2008

2) Me transmettre les fiches de notation définitives signées des intéressés accompagnées des pièces justificatives (recours et rapports complémentaires)

Calendrier : au plus tard le 19 février 2008 - DELAI DE RIGUEUR

- 3) Porter à la connaissance de l'ensemble des agents concernés cette circulaire et ses annexes.
- 4) Communiquer aux intéressés leur proposition de note et les appréciations.
- 5) Les informer de la possibilité que votre proposition de note, si elle se situe hors grille, puisse être harmonisée et donc susceptible d'un recours éventuel de leur part.

Je compte sur votre collaboration pour le respect des présentes consignes et des délais qui sont des atouts majeurs de la réussite de cette campagne de notation.

Le Recteur de l'Académie



Alain BOISSINOT